

# Contrats Prévoyance,

# Santé et Retraite collectifs



## Les avantages de la DSN chez Generali

**100%** des fiches de paramétrage sont émises

**70%** des clients entreprises nous adressent un flux DSN

### Le prélèvement des cotisations à partir de la DSN

Generali propose le prélèvement à échéance pour les contrats Prévoyance, Santé et Retraite collectifs.

**AVANTAGES :** les tâches administratives sont réduites, les échanges sont fiabilisés et vous êtes prévenu du prélèvement.

Profitez des avantages du prélèvement dès la prochaine échéance.

### Les prestations incapacité de travail avec les flux DSN événementiels

Generali s'est mis en capacité de traiter ces flux.

**AVANTAGES :** dans le cas de franchises simples, ouverture automatique du dossier et envoi d'un mail pour demande de pièces.



### En 2019, du nouveau en prévoyance collective avec le service Prest'IJ

Prest'IJ permet l'envoi dématérialisé des décomptes d'indemnités journalières d'incapacité de travail de l'Assurance maladie vers Generali pour ses affiliés.

**AVANTAGES :** les entreprises bénéficient d'une gestion simplifiée des arrêts maladie de leurs salariés et d'un paiement plus rapide des prestations.

# Bénéficiez de tous les avantages de la DSN chez Generali

## Paramétrez votre logiciel de paie

Téléchargez le guide de paramétrage DSN sur [petra.generalivie.fr](http://petra.generalivie.fr)

**ASTUCE :** abonnez-vous aux notifications de Net-entreprises pour être informé de la mise à jour des fiches de paramétrage.



## Passez au prélèvement

- **Périodicité du règlement :** trimestrielle.
- **Demande de prélèvement :** paramétrage dans le flux DSN du dernier mois du trimestre.
- **Montant du prélèvement :** total des cotisations individuelles déclarées dans le flux DSN du trimestre.
- **IBAN/BIC :** valide et unique.
- **Mail de contact :** du souscripteur.
- **Mail de contact :** du tiers-déclarant.

**BESOIN D'AIDE ?** Téléchargez le guide de paramétrage pour le prélèvement SEPA sur [petra.generalivie.fr](http://petra.generalivie.fr).

## Une cellule dédiée à la DSN répond à vos questions

Vous pouvez la contacter par mail à [contact.dsn@generalivie.fr](mailto:contact.dsn@generalivie.fr)

ou la joindre par téléphone au **01 58 38 42 83**

Document non-contractuel à caractère publicitaire.

**Generali Vie** - SA au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances  
602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali  
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le n°026.

